



24 septembre 2008

" SCOR "

C'EST A VOUS DE JOUER !

Après avoir été reçu le 17 septembre 2008 pour la 3^{ème} audience du projet SCOR, nous avons pu constater que la direction, certaine de son pouvoir, ne cherchait pas à négocier !

Au contraire la menace permanente qui ressort de cette audience, et de l'alarme sociale commune du 11 septembre 2008, est bien celle de l'habituel « *relevé de décision* », sorte de 49-3 de la direction quand elle veut passer en force, prouvant une nouvelle fois l'échec du dialogue social dans notre entreprise.

SUD a rappelé ne pas être demandeur de ce type de restructuration, terrain fertile pour assouvir la soif de Productivité voulue par le PDG, la direction nous demandant même s'il était vraiment nécessaire de continuer le dialogue !

Effectivement, *pourquoi continuer un dialogue de sourds* lorsqu'elle nous déclare avoir tenu pas moins de 50 audiences sur ce projet, signe que le dialogue est sûrement plus fertile avec d'autres qu'il ne l'ai avec SUD, signe que la quantité prime sur la qualité.

Force est de constater que certaines Organisations Syndicales auront au moins négocié et obtenu des audiences supplémentaires. 3 audiences pour 8 syndicats totalisent 24 audiences et non pas 50...

SUD a toujours affirmé son refus catégorique de modification des conditions de travail, d'attachement, de rémunération et de repos imposés !

La direction refuse un recensement des doléances des agents de contrôle au profit d'un commencement d'exécution, quand SUD revendique une marche à blanc du projet.

Pour des raisons soit disant calendaire, et surtout budgétaires, « SCOR » verra le jour au 02 janvier 2009, dans un 1^{er} temps pour une mise en place administrative, nous déclare la direction. D'ici juin 2009 tous les agents devraient être dans leur nouvel attachement. Attachement qu'on t'aura imposé si tes 5 choix ne peuvent être satisfaits.

La direction nous a confirmé :

- une possibilité de simulation des souhaits d'attachement préférentiel auprès de votre A.M après présentation du projet au C.E le 26 novembre 2008 pour une proposition d'affectation courant mi-décembre.
- elle demande une collaboration des O.S afin de traiter les cas particuliers.
- le schéma récapitulatif d'une journée de travail sera remplacé par un paragraphe plus explicite.
- les techniques de contrôle resteront les mêmes qu'actuellement utilisées sur les 3 réseaux. Le but n'est pas d'envoyer un module (3 agents) en contrôle bus à Saint-Denis en heure de pointe nous déclare-t-elle. Même pas chiche !
- les règles de pointage resteront inchangées.

- le service soirée 15h45-23h10 sera remplacé par 14h15-21h40 qui est un ancien service de l'itinérant, perdu depuis.
- Scor est une ouverture aux demandes de mobilité si le contrôle ne plait plus à l'agent.
- il y aura une amélioration relative au repos : pas de 5 jours de repos.
- il sera créé 20% de repos « zéro » prioritairement attribués aux actuels bénéficiaires. 200 postes, soit 100 postes déjà existants au ferré et 100 supplémentaires mis en compétition.
- il sera créé un service matin grande banlieue : 5h30-12h55, sur 4 sites uniquement (Thiais, Noisy-le-Grand, Pavillons et Saint-Denis) en plus du service 6h15.
- le service journée 09h45-17h10 attribué pour 2 ans à 1 agent, pourra être reconduit sur une période indéterminée, si personne n'en a fait la demande ou s'il reste des places. C'est le risque de la chaise éjectable à tous moment !
- 1 poste de M.D formateur sera créé.

**Mais alors pourquoi les agents sont-ils en colère si ce projet est aussi positif ?
Parce qu'ils n'en veulent tout simplement pas !**

Les agents de contrôle sont dans le doute quant à leur avenir. (Attachement, perte des acquis, perte financières, frais de déplacement en plus, bouleversement de vie de famille etc...)

LES AGENTS VEULENT UNE RECONNAISSANCE DE LEUR METIER PAR :

- le maintien de leur attachement.
- le maintien de leur repos, obtenu par mutation et ayant attendu des années pour certains (repos « zéro » et repos décalé confondus).
- le maintien du nombre de 5 agents minimum pour contrôler.
- un accompagnement du GPSR bien déterminé en fonction des lieux géographiques à contrôler.
- le maintien du mode de calcul actuel de la prime de découverte existante sur le ferré que la direction elle-même a mis en place.
- Et surtout le maintien de leur vie déjà organisée en fonction de leur métier.

Il ne faudra tout de même pas oublier les syndicats initiateurs de ce fabuleux projet u-Nique auprès de la direction. Car aujourd'hui, les agents devront se battre contre ce qu'ils ont demandé.

SUD demande un report du calendrier avec une remise à plat du projet SCOR afin de consulter les salariés des 3 corps de contrôle avant toute signature des O.S !

Car c'est bien aux agents eux-mêmes de décider de leur avenir et non aux syndicats.

SCOOP: Un délégué du S.A.T a demandé à la direction de sanctionner tout A.M solidaire des agents. Cela c'est produit jeudi dernier à la réunion D.P itinérant. A quand notre E.A.P au S.A.T ?

Comme dans nos habitudes, nous continuerons de vous informer en toute transparence sur l'évolution de ce dossier.

Pour SUD, Vouloir c'est Pouvoir !

Cotisations : 60€/an
La LUTTE
Paye !

SYNDICAT SUD/RATP
3 Rue Rampon - 75011 PARIS
Tel. 01 587 65 624 ou 01 587 65 625
<http://www.sudratp.fr>

